

Compte-rendu du Bureau – lundi 17 décembre 2018
NANTES

Présents: Philippe COMBE, Françoise de BERNON, Vincent DUCASSE (Visioconférence), Nicolas LE BOULAIRE, Jean-Michel QUENTIN, Marie-Josée PADIOLLEAU,

Invités: Michel LEVI DI LEON (CTS), Emilie SERY (Responsable Administrative et Financière),

Excusés: François COURTOIS, Claude GANGLOFF, Christophe LUYS, Pascale ROBINEAU, Michel MARSAULT

- **Statuts et Règlements** (réunion du 3/12, DAF et état des licences)

Un club en alerte : Guéméné Penfao pour qui il manque beaucoup d'obligations.

Contacteur le club de Pripriac pour une éventuelle mutualisation d'entraîneurs. (E. SERY)

Gestion difficile du contrôle des arbitres dû au fait que le logiciel fédéral de gestion des arbitres manque de fonctionnalités pour trouver rapidement une information. Chaque équipe doit être couverte par un arbitre. Chaque équipe doit rendre un nombre d'arbitrage. Chaque arbitre doit rendre un nombre d'arbitrages.

Faire un tri dans le listing des arbitres pour le mettre à jour. (A demander à chaque CDA).

Un nouveau pointage sera fait fin janvier.

Refaire une communication sur la possibilité d'augmenter le nombre d'arbitrages. (E. SERY)

La réunion clubs sur un groupe de travail aura lieu le 9 mars. La commission préconise qu'une réunion comités soit faite avant et avoir deux représentants sur cette réunion.

Il faudra associer au pointage les explications.

Il faudra associer la CRA à la réunion.

Point licences

7199 en (2017-2018) contre 7716 (2018-2019)

44 : 2883 (2017-2018) contre 3164 (2018-2019)

49 : 1237 (2017-2018) contre 1250 (2018-2019)

53 : 1170 (2017-2018) contre 1129 (2018-2019)

72 : 606 (2017-2018) contre 666 (2018-2019)

85 : 1303 (2017-2018) contre 1507 (2018-2019)

- **Commission Développement**

Dossier AAL

Le dossier a été envoyé à la FF Volley et est en étude.

La somme disponible à partager pour les comités dépendra du résultat financier de la Ligue.

Programmer une réunion d'ici juin 2019 avec des clubs et des comités pour travailler sur une nouvelle répartition des critères pour 2019. Les clubs seront plus associés sur le reversement de cette subvention.

Suivi des clubs

La Commission développement poursuit ses réunions avec les clubs qui n'ont pas rempli leur obligation d'équipe TQE en début de saison.

La rencontre avec Guéméné Penfao a eu lieu le 3 novembre.

Le samedi 24 novembre la commission a rencontré le club de Vendrennes

Le samedi 15 décembre elle va rencontrer le club de St Léger s/s Cholet

Planning des réunions à venir :

- Saint Barthélémy d'Anjou le samedi 12 janvier
- Saint Herblain VB le lundi 14 janvier (en attente de confirmation)
- Restera RV Aizenay en attente de date

Les 6 clubs à rencontrer devraient donc tous être vus avant fin janvier ou février au plus tard.

- Commission technique :

Projet de beach : Réunion avec les parties prenantes le 17 décembre.

Il reste un travail de montage de budget et de dossier auprès des collectivités. Le projet se fera sur 2019-2020.

- Manifestations 2018-2019 :

Challenge volley assis avec le Sables Etudiants Clubs, le 21 avril 2019. La Ligue sera partenaire de l'évènement.

Les salles ont été réservées, le club est en train de commencer à travailler sur le cahier des charges.

Formation soft-fit volley (action sport santé) les 26 et 27 janvier 2019 avec le club volley du lac. Pas encore d'inscrits mais des demandes d'informations.

Eurovolley :

Subventions : Il n'y aura de signature de convention le 22 décembre.

Nantes Métropole : 150 000€ - Département : Maximum 75 000€ - Région : ?

Mutualisation de l'utilisation de l'équipement avec le HBCN : Week end du 15/16 décembre 2019.

Présence de Françoise le 16 janvier 2019 au tirage au sort de l'euro volley à Brussels. (Déplacement validé par le bureau)

Tournée des Sables :

Une réunion technique a eu lieu vendredi 14 décembre avec la ville, Amos. La Ligue a été invitée tardivement. Une autre réunion doit être prévue en janvier pour les animations et les demandes de subventions.

- Ressources Humaines :

Chaque salarié en CDI a reçu 50€ de chèques cadeaux

Le bureau valide le report des congés non pris d'E. POTIRON au 31 mai 2019 à prendre jusqu'au 31 décembre 2019.

La ligue a reçu plusieurs candidatures de stage pour l'Euro. Recevoir les candidats et un point sera fait ensuite, notamment sur les conditions d'accueil.

- **Finances :**

Dossiers de subventions :

Les bilans 2017-2018 pour la Région ont été envoyés. Les soldes vont donc être payés. La commission financière travaille sur les demandes 2018-2019.

Bourses sociales de formation :

La Ligue a reçu les 40% des bourses sociales de formation. Le solde sera versé en février 2019.

- **Questions diverses :**

Soucis de discipline au Pôle :

Attitudes et comportements et propos déplacés de certaines joueuses envers les surveillantes. Des sanctions ont été prises. Les parents ont été alertés.

Minibus

- Peut-être le rapatrier à Nantes le samedi 19 janvier. Le faire défloquer par un lycée La Chauvinière ?

Championnat M11 :

Les comités doivent décider si des équipes seront envoyées ou pas. (Commission sportive)

AG Financière :

Nous devons tenir notre AG financière 3 mois au plus tard après la clôture des comptes ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Se renseigner auprès de la FF Volley si nous pouvons clôturer au 01/05.

Les sections sportives scolaires :

Un point a été fait sur les versements aux sections sportives scolaires. Il y a des différences. A valider le montant de celle de Laval, était-il pérenne ?

Institut de formation régional :

La Ligue doit entreprendre de se faire enregistrer en tant qu'organisme de formation afin que les clubs, comités puissent ensuite être pris en charge par Uniformation. Un gros travail administratif doit être fait notamment pour être répertorié dans Data Dock.

Helloasso :

La structure souhaitait obtenir les coordonnées de chaque club, le bureau refuse.

Prise en charge frais de formation ATD :

Le bureau valide que le comité prenne en charge les frais de déplacements et la Ligue l'hébergement.

Formation leadership au féminin :

Validation du devis proposé par l'organisme qui animera la formation le matin.

Fin à 23h50